



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

1323 - Construction de logements sociaux

**Agrément pour des opérations financées en
prêt social de location-accession (PSLA) au titre
de la délégation des aides à la pierre de l'Etat**

Rapport n° CP/2011/712

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport concerne les demandes d'agrément de la SARL Foncière ASPEE pour 4 prêts sociaux de location-accession (PSLA) correspondant à la construction de 15 logements à SUNDHOUSE, WALBOURG, DETTWILLER et EPFIG.

Lors de sa réunion du 14 mars 2005, le Conseil Général a décidé de solliciter le Préfet, conformément à l'article 61 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, afin de conclure pour une durée de 6 ans renouvelable une convention avec l'Etat en vue de la délégation de compétence pour « l'attribution des aides publiques en faveur de la construction, l'acquisition, la réhabilitation et de la démolition des logements locatifs sociaux, de celles en faveur de la rénovation de l'habitat privé, de celles en faveur de la location-accession et de celles destinées à la création de places d'hébergement ».

Le 30 janvier 2006, le Président du Conseil Général a signé avec le Préfet et le délégué local de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) une convention de délégation, pour 6 ans, des aides à la pierre, sur le territoire départemental en dehors de celui de la communauté urbaine de Strasbourg, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

A ce titre, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation les demandes d'agrément en prêt social de location-accession (PSLA) de la SARL Foncière ASPEE en vue de la construction de

- 6 logements en location-accession Domaine du Grand Ried à Sundhouse ;
- 4 logements en location-accession Résidence Les Pléiades à Walbourg ;
- 3 logements en location-accession Domaine de la Galise à Dettwiller ;
- 2 logements en location-accession Cour des Vignerons à Epfig.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

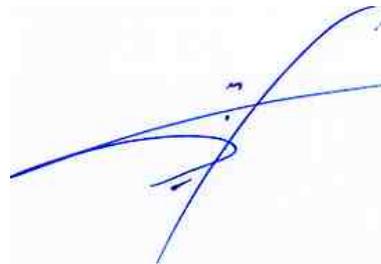
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des agréments à la SARL Foncière ASPEE:

- pour la construction de 6 logements en prêt social de location-accession dans le Domaine du Grand Ried à SUNDHOUSE ;
- pour la construction de 4 logements en prêt social de location-accession dans la Résidence "Les Pléiades" à WALBOURG ;
- pour la construction de 3 logements en prêt social de location-accession dans le Domaine de la Galise à DETTWILLER ;
- pour la construction de 2 logements en prêt social de location-accession dans la Cour des Vignerons à EPFIG.

Elle adopte, par ailleurs, les conventions type ci-annexées, à intervenir entre le Département et la SARL ASPEE pour l'agrément en vue de la construction au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R.331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, de logements neufs faisant l'objet d'un contrat de location-accession et précisant les engagements réciproques entre le Département et la SARL Foncière ASPEE dans le cadre d'une opération de location-accession. Elle autorise son président à signer ces conventions.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL